



CAHIER DES CHARGES

SPG AGROECOLOGIE MAROC

APICULTURE

Table des matières

1. ORIGINES ET TRACABILITE.....	2
2. ZONES DE BUTINAGE.....	2
3. NOURRISEMENT.....	2
4. PREVENTION ET GESTION SANITAIRE.....	3
5. MATERIEAUX DES RUCHES	3
6. RECOLTE ET STOCKAGE.....	3

Réseau des Initiatives Agroécologiques au Maroc

<http://reseauuriam.org>

1. ORIGINE ET TRAÇABILITÉ

Interdits	Obligatoires	Recommandés
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cire artificielle (paraffine) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cire naturelle (produite par les abeilles) ▪ Conversion en cire naturelle au bout d'une année ▪ Tenir un cahier de suivi sur l'ensemble des évènements apicoles de la ferme 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Traçabilité sur la provenance de la cire en favorisant progressivement la cire des apiculteurs SPG (évolution croissante) ▪ Reproduction à partir de la division et/ou essaimage naturel (évolution croissante) ▪ Reines issues des élevages au Maroc, variétés locales, de préférence venant de producteurs SPG et des apiculteurs SPG.

2. ZONES DE BUTINAGE

Interdits	Obligatoires	Recommandés
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plus de 2 transhumances par an par ruche 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Biodiversité dans l'environnement proche des ruches ▪ Traçabilité sur les lieux de transhumance ▪ Lieux de transhumance naturels ou sur les terrains des producteurs SPG 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ S'informer sur les pratiques de traitement phytosanitaire de ses voisins et les sensibiliser au risque pour les abeilles (évolution croissante) ▪ Favoriser la sédentarité des ruches notamment dans des fermes SPG ▪ Plantation d'espèces mellifères (exemple : arbres, haies, plantes aromatiques - évolution croissante) ▪ Eviter les zones polluées (notamment traitements phytosanitaires foliaires mécanisés) ▪ Mettre les ruches à l'ombre et s'arranger pour que l'ouverture de la ruche soit orientée vers l'est.

3. NOURISSEMENT

Interdits	Obligatoires	Recommandés
-----------	--------------	-------------

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nourrissage au sucre cristallisé ou en poudre (été comme hiver) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Laisser aux abeilles une quantité suffisante de miel pour leur alimentation. ▪ Eau à proximité des ruches ▪ Nourrissement simultané et identique pour toutes les ruches sur un même site 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pratique permettant une alimentation autonome des abeilles. ▪ Nourrissage au miel et au sirop de miel uniquement. ▪ Nourrissage au sirop de fruits issus de l'agroécologie
---	--	--

4. PREVENTION ET GESTION SANITAIRE

Interdits	Obligatoires	Recommandés
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Traitements chimiques de synthèse (notamment les antibiotiques) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Traitements naturels par prévention (cf liste des pathologies produits autorisés et doses) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Culture de plantes aromatiques et médicinales à proximité (évolution croissante) ▪ Techniques naturelles (cf liste des pathologies produits autorisés et doses)

5. MATERIAUX DES RUCHES

Interdits	Obligatoires	Recommandés
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Matériaux de la ruche en aluminium et en métal galvanisé 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ruches en bois ou en terre cuite ▪ Ruches naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utilisation des grilles à reine ▪ Mettre des rehausses

6. RECOLTE ET STOCKAGE

Interdits	Obligatoires	Recommandés
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Produits chimiques de synthèse pour la conservation de la cire (cf liste produits interdits) ▪ Chauffer le miel ▪ Rajouter n'importe quel produit au miel ▪ Prendre le couvain avec le miel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Stockage des produits de la ruche à l'abri de la lumière ▪ Enfumage maîtrisé lors de la manipulation des ruches ▪ Extracteurs et passoirs en inox pour les ruches traditionnelles et modernes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Eviter le stockage des produits de la ruche dans des récipients en plastique (1 an) ▪ Stockage dans des récipients en verre, inox, poterie émaillée ou poterie enduite de cire d'abeille (1 an) ▪ Matériaux de combustion non traités et locaux pour l'enfumage (1 an -évolution croissante) ▪ Enfumage avec du thym ou autres plantes adaptées ▪ Eviter le plastique sous le couvercle de la ruche à l'exception de la grille à reine

▪	▪	▪
---	---	---